



**FORMULAIRE D'OBTENTION DE CHEQUE LOISIRS**

Depuis le 1 octobre 2020, les primes ne sont plus versées en euros mais en chèques commerces du même montant. Ces chèques commerces sont à dépenser dans le réseau de commerçant local berchemois. Pour bénéficier de ces chèques commerces, inscrivez-vous sur la plateforme en ligne [www.chèquescommerces1082.be](http://www.chèquescommerces1082.be)

Identité de l'enfant			
Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Localité	
Date de naissance	... .. / ... .. / ... ..		

Identité d'un parent ou du tuteur			
Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Localité	
Tel / GSM		Mail :	

Le responsable de l'organisation	
Nom	Prénom
Nom de l'organisation	
Déclare avoir inscrit (prénom et nom de l'enfant)	
Nom de l'activité	
Montant de l'inscription	€ ... .. , ... ..

Date	
Signature du parent / tuteur	

Date	
Signature du responsable de l'organisation	

Date	
Visa du Service Jeunesse	

Structure concernée :

- \*APB 1082  Et maintenant asbl  Gribouillages asbl  Het meervoud  Les moussaillons   
 Carla Dance Company  Mes-tissages asbl : youpla-psychomot  Ecole de cirque près de chez vous

*\*La liste des associations est susceptible d'être modifiée en cours d'année selon les conditions*

Réservé à l'administration		Date
Article budgétaire	761/12201-04	
Montant à payer	€ ... .. , ... ..	



*Si l'activité débute en septembre, le dossier doit être introduit avant le 31 octobre de l'année pour laquelle l'intervention est demandée / Si l'activité débute en janvier, le dossier doit être introduit avant le 28 février de l'année pour laquelle l'intervention est demandée  
auprès du Service Jeunesse, Avenue du Roi Albert n° 33 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe, tél. 02/563 59 20*